

Signes

N°2 des Temps

Lutte antiraciste : un pas en avant, deux pas en arrière ?

Publication de BePax
JUIN - JUILLET 2021

Sommaire

EDITO 3

DOSSIER

**L'évolution de l'antiracisme dans notre société :
un chemin, encore long, pour s'éloigner du déni**

Benjamin Peltier 4

**La criminalisation des mouvements antiracistes :
une pratique ancrée dans l'ignorance**

Maguy Ikulu et Nicolas Rousseau 7

Petit guide du refoulement des voix minoritaires

Yasmine Kaddouri 12

Comité de rédaction

Ghalia Djelloul,
Yasmine Kaddouri,
Maguy Ikulu,
Nicolas Rousseau et
Benjamin Peltier.

Rédaction-Administration

ASBL BePax
Chaussée Saint-Pierre, 208
1040 Bruxelles

Tél. : +32 (0)2 896 95 00
E-mail : info@bepax.org
facebook.com/bepaxasbl
www.bepax.org

Compte bancaire :
BE 28-7995-5017-6120

Mise en page
www.acg-bxl.be

Edito

Lutte antiraciste : un pas en avant, deux pas en arrière ?

Le *Backlash*, voilà le thème de ce numéro du "Signes des Temps". Le terme est à l'origine issu de la lutte féministe et a été théorisé par Susan Faludi en 1991 pour qualifier la violence à laquelle les milieux féministes faisaient face. Plus une cause progresse, plus les réactions à celle-ci, de la part des adversaires politiques, se font violentes. Lorsque nous avons commencé à imaginer ce numéro en équipe nous pensions surtout à l'extrême droitisation du discours politique en France et Flandre, nous ne savions pas encore que les mois de juin et juillet 2021 allaient à ce point s'accorder à notre thématique : le jugement pour discriminations à la STIB et la nomination d'Ihsane Haouach ont débouché sur une déferlante islamophobe qui pourra aisément servir d'illustration à ce numéro. Nous-mêmes à Bepax, qui jouissons pourtant d'une reconnaissance en éducation permanente et d'une certaine ancienneté dans le paysage associatif belge, nous n'avons pas été épargnés par les menaces et les tentatives d'intimidations suite au soutien public que nous avons manifesté à Ihsane Haouach. Or, ce retour de bâton n'est rien comparé à ceux que peuvent subir de nombreux militant-e-s qui n'ont pas les mêmes appuis institutionnels. Cette violence, bien réelle, n'est pourtant pas perçue comme telle par ceux qui l'exercent et qui souvent font preuve d'un véritable aveuglement vis-à-vis de celle-ci. Nous avons d'abord voulu replacer le phénomène, dans sa forme actuelle, depuis une perspective historique. En effet le sous-titre de ce numéro, "un pas en avant, deux pas en arrière" postulait que si la lutte antiraciste "recule" c'est paradoxalement aussi parce qu'elle "avance". En quoi a-t-elle avancé ? En réaction à quoi le *backlash* s'inscrit-il ? C'est cette question que le premier article tentera d'aborder.

Dans l'article principal rédigé, par Maguy Ikulu et Nicolas Rousseau, nous abordons le cœur du sujet et tentons de comprendre les mécanismes qui poussent les individus à des réactions si violentes. Ce phénomène se produit toujours quand une hégémonie vient à être questionnée. Ce sont alors des mécanismes très puissants de défense qui se mettent en place afin de conserver les privilèges de ceux qui en jouissent. Etant donné que le concept du "backlash" provenait du féminisme, Yasmine Kaddouri a voulu se pencher dans le dernier article sur les liens à faire entre *backlash* contre le féminisme et *backlash* contre l'antiracisme : des rhétoriques et mécanismes communs dont l'objectif unique est le maintien du pouvoir et le refoulement des voix minoritaires. Les liens et différences y seront abordés mais aussi la question de la réponse à apporter par les mouvements sociaux face à ce *backlash*.

On espère que la lecture de ce numéro sera éclairante dans la compréhension de la thématique. De notre côté nous ne voulons pas en rester là et préparons un cycle de conférences sur le même sujet afin de prolonger la réflexion. Plus de nouvelles à ce sujet très bientôt en ligne.

Benjamin Peltier

Dossier

L'évolution de l'antiracisme dans notre société : un chemin, encore long, pour s'éloigner du déni

Les théorisations du mouvement féministe distinguent son évolution sur le siècle écoulé à partir de trois "vagues féministes" successives : Une première au début du siècle pour l'égalité en droits entre les femmes et les hommes, une seconde dans les années 60 d'avantage axée sur la réappropriation du corps des femmes (à travers notamment les droits sexuels et reproductifs), et une troisième qui, à partir des années 90, s'attaque à la matrice hétérosexiste plus large qui produit des minorités de genre¹. Si le modèle est évidemment réducteur et tend à susciter des critiques, il s'est malgré tout imposé dans les études de genre. Il n'existe pas dans l'antiracisme francophone un regard qui soit autant partagé sur l'évolution du mouvement. Est-ce parce que celui-ci a peu changé à travers le temps ? L'hypothèse défendue dans cet article est que ce sont davantage les conditions de réception du discours qui ont évolué. En effet, que l'on relise Frantz Fanon ou James Baldwin, leurs propos ne dénoteraient pas au sein du champ antiraciste contemporain. Dès lors, l'évolution de l'antiracisme politique² s'inscrit surtout en creux : dans les conditions de réception de la société dans laquelle il se déploie et dans sa capacité à faire accepter ses luttes au sein de cette société. Cette analyse de l'évolution du contexte s'axera principalement sur la Belgique francophone.



Marche pour l'égalité et contre le racisme en France en 1983.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, puis de la période de décolonisation, la Belgique a globalement considéré le problème du racisme comme réglé. Nous avons contribué au génocide des Juifs et des Roms, nous venions à peine de mettre fin à la colonisation, politique explicite d'organisation raciale de la société, mais il convenait maintenant de ne plus parler de cela. Il est courant en Europe d'affirmer que la race n'existe plus depuis le traumatisme du nazisme et la prise de conscience de l'innocuité biologique du concept de race pour le genre humain. Pourtant, pendant 15 à 20 ans après la fin de la seconde

guerre mondiale, c'est toujours sur une politique de la race que se fonde la colonisation. Les restaurants, magasins, musées et autres institutions publiques dans les centres villes du Congo sont fermés aux Noir·e·s. C'est ce qui est écrit sur les panneaux à leur entrée. Or, fonder une organisation sociale sur base de la couleur de peau, c'est bel et bien une organisation consciemment raciste. Mais nous avons préféré jeter un voile pudique sur cette période, et ne pas l'envisager pour ce qu'elle était. Cette illusion a pu durer quelque temps car la présence coloniale disparaissant des pays du Sud, les populations européennes blanches étaient globalement beaucoup moins en contact avec des personnes non-blanches. Cela a changé à la faveur des vagues migratoires organisées, afin d'apporter de la main d'œuvre à notre industrie qui en nécessitait. En Belgique, on pense notamment aux accords avec le Maroc. Le développement de minorités raciales au sein de notre société belge a changé la donne : la société belge était maintenant confrontée au fait que le racisme semblait subsister en son sein. On constatait finalement que des personnes ayant grandi dans un contexte colonial en étaient toujours imprégnées. Pour autant ce n'est que la partie visible de l'iceberg qui est alors prise en compte : les insultes et les violences à caractère raciste doivent cesser. C'est un premier jalon dans cette évolution de la réception du discours antiraciste. Il se matérialise en Belgique avec la Loi Moureaux, du nom de son initiateur, en 1981. Avant cela, comme le soulignait Radouane Bouhlal directeur du MRAX en 2011 pour l'anniversaire des 30 ans de la loi, *"En Belgique comme dans beaucoup de pays, on pensait qu'on avait le droit d'exprimer une certaine hostilité à l'égard des gens d'origine étrangère par exemple"*. C'est de cette époque que l'on tire l'expression qui s'impose par la suite *"le racisme n'est pas une opinion mais un délit"*.

À posteriori, on pourrait dire que les faits de violence et de harcèlement racistes venaient rendre visible une dimension structurelle d'un phénomène que l'on préférerait ne pas voir. Dans ce contexte, retirer le symptôme du mal permettait de prolonger l'illusion que celui-ci n'existait plus. Et si des faits manifestement racistes se produisent encore après cela, ça ne



pouvait qu'être le fait de "mauvaises" personnes qu'il convenait donc de punir. On tend ainsi vers une version morale de l'antiracisme aux dépens d'une vision que l'on pourrait qualifier de politique ou de structurelle. Alors qu'il y avait eu un reflux sociétal de la question raciale, cette nouvelle étape revient à déplacer, voire élargir, ce reflux au niveau individuel. Le racisme n'existe pas pour la société dans son ensemble, il convient donc qu'il n'existe pas pour les individus.

C'est à ce moment que se lance en France SOS Racisme, qui suscitera la création d'un équivalent belge. La campagne phare du mouvement sera le fameux "Touche pas à mon pote". Le discours de celle-ci cherche à établir l'égalité du genre humain, "blanc, noir, tous les mêmes" mais sans se rendre compte de la différence de vécu entre les deux groupes et en entretenant de fait souvent une image de "sauveur blanc" (voir photo ci-dessus).

Cependant les esprits occidentaux, façonnés par une propagande coloniale durant des décennies, n'en avaient pas été expurgés comme par magie. Les violences manifestes maintenant interdites, et ceci était incontestablement un progrès, les conséquences structurelles du racisme n'en disparaissaient pas pour autant. Les discriminations à l'embauche, au logement, les différences de traitement scolaire, l'invisibilité politique et médiatique : tout cela va continuer à façonner la vie des résident·e·s belges racisé·e·s. Si la question des discriminations est évidemment déjà abordée dans la loi Moureaux, elle reste timide et n'est accompagnée ni de moyens, ni d'une réelle vision de la lutte contre celles-ci.

Ce qui est intéressant dans la séquence suivante, c'est que le changement viendra de l'Europe. En effet, la commission européenne, consciente que les discriminations à l'emploi sont un frein au bon développement de l'Union, va décider d'agir sur la question. Et elle va le faire à sa manière habituelle, c'est-à-dire en réunissant des groupes d'experts sur la question pour baliser et faire des propositions. Ces groupes, en ce qui concerne les questions de racisme, vont alors inclure des représentant·e·s de minorités vivant ce racisme. Cette manière de faire qui semble relever du bon sens, à savoir interroger les personnes concernées par un problème avant de chercher à le solutionner, est pourtant totalement étrangère à la Belgique, a fortiori la Belgique francophone. Cela va mener d'ailleurs à la création au niveau européen d'ENAR (European Network Against Racism - Réseau européen contre le racisme). Juliana Wahlgren nous en parlait dans un numéro précédent du *"Signes des temps"* : *"ENAR est parti d'une initiative de la Commission Européenne à la fin des années nonante. Il y avait deux chantiers de directives en cours, les directives race et emploi, et pour celles-ci ils ont créé un groupe de travail ad hoc qui à l'époque s'appelait le "starting line group". C'était un groupe composé de spécialistes du racisme, principalement de la société civile, dont la mission était de contribuer à la rédaction et à la qualité des deux directives en préparation. Avant la sortie de ces directives, le droit européen ne protégeait quasiment pas contre les discriminations, et en tout cas pas contre celles basées sur les critères de race, ethnicité ou de religion. Le travail du groupe va être perçu comme extrêmement précieux et efficace. La commission va donc chercher à le prolonger, le pérenniser, notamment dans un but de monitoring de l'applica-*

1 – Cette description des trois vagues est tirée principalement de l'article de Johanna DAGORN de GOÏTISOLO intitulé "Les trois vagues féministes : une construction sociale ancrée dans une histoire", certaines autres autrices parlent même d'une quatrième vague féministe.

2 – L'antiracisme politique c'est voir le racisme comme "un système d'oppression qui traverse la société, dans toutes ses sphères d'activité, qui l'organise structurellement, et qui est basé sur l'idéologie d'une hiérarchie raciale" (définition donnée par Véronique Clette-Gakuba in alter-échos - septembre 2020). Il vient s'opposer à la vision dite "morale" de l'antiracisme, expliquée plus loin dans l'article.

tion desdites directives. Cela va donc progressivement se transformer en une plateforme pour la société civile active dans la lutte contre le racisme au niveau européen³.

C'est suite à ce travail au niveau européen que la Belgique va être poussée à revoir sa copie. Elle est tenue d'adapter son arsenal législatif aux nouvelles directives européennes en termes de discrimination. Cela aboutira aux lois de 2003 et 2007 sur les discriminations.

Toutefois, le problème de ces évolutions "par le haut" est qu'elles ne s'ancrent pas dans un terrain, ni dans une lutte préalable. Ces lois contre les discriminations ne semblent avoir quasi rien changé à l'omniprésence de celles-ci pour les personnes racisées. Les chiffres d'UNIA en la matière, et ceux d'autres acteurs aussi, ne laissent planer aucun doute quant à la continuation et la perpétuation de discriminations massives. L'Etat semble en être partiellement conscient, le ministère de l'emploi écrit ceci en la matière : *"La seule protection juridique contre la discrimination ethnique n'est pas suffisante en soi. L'égalité de traitement sur le marché du travail ne peut être acquise par la seule adoption de lois. Elle doit s'accompagner de politiques de changement de mentalités"*. S'il semble y avoir une conscience que le problème se situe donc bien dans un imaginaire raciste partagé qu'il s'agirait donc "d'expurger", le pouvoir public n'en tire pas pour autant toutes les conséquences qui s'imposent. En effet, chaque tentative d'attaquer ce "substrat colonial" bute sur une résistance forte, voir même un retour de bâton qui peut s'avérer extrêmement violent : le backlash³.

Indéniablement la dernière décennie a été marquée par un regain de la lutte antiraciste. Si comme nous l'évoquions en introduction, les discours actuels ne sont pas forcément nouveaux, certains éléments ont toutefois changé. Il serait sans doute difficile d'être exhaustif en la matière, en voici quelques-uns qui

semblent ressortir de manière plus nette que d'autres.

Il y a d'abord une évolution générationnelle. Les grands-parents de beaucoup de personnes racisées en Belgique ont grandi dans un monde colonial. Leurs parents étaient la première ou seconde génération à venir s'installer en Belgique, ne pouvaient majoritairement pas prétendre à des diplômes élevés, et étaient premièrement dans des logiques de survie. Les générations actuelles ont un autre profil : ils-elles sont nées ici, ils-elles y ont été formés et présentent même un taux global de qualification supérieur à la moyenne nationale⁴. Ils cochent ainsi toutes les cases qui, d'après le narratif dominant, devraient leur permettre d'être membres à part entière de la société, à égalité de droits avec les autres citoyen·e·s belges. Ils-elles ne peuvent donc que constater que ce n'est pas le cas. Croire en l'illusion de l'égalité des chances, à la fin du racisme, bref au récit que la société belge majoritaire se raconte depuis la fin de la colonisation, n'est maintenant plus possible pour la majorité d'entre eux et elles qui vivent les discriminations dans leur chair.

Par ailleurs, leur parcours éducatif leur permet maintenant de parler le langage du (contre-)pouvoir. Les militant·e·s issu·e·s des populations qui subissent le racisme exposent, dans leur langue, les populations blanches face à leur déni. Le refoulement sociétal et individuel vis-à-vis du racisme s'en trouve remis en cause. Comme tout refoulement, son exposition est extrêmement inconfortable pour les personnes qui l'avaient intégré, et provoque d'ailleurs chez eux l'activation de différents mécanismes d'autodéfense (voir les articles suivants dans ce numéro).

Toutefois la parole des personnes racisées a longtemps encore été étouffée par la relative privation d'accès aux moyens de communication. Porter cette parole, vue comme "déviante", "identitaire" voire "raciste" était souvent

empêché en amont : pas de financement des associations issues des minorités post-coloniales, pas de présence dans l'espace médiatique même sur les sujets les concernant, pas de position de pouvoir auquel on les aurait laissé accéder. Un changement intervient là avec internet. Celui-ci va avoir un impact de deux natures : la mise en réseau d'abord. Les militants de pays différents sont soudainement capables de se lire et d'échanger. Cela facilite l'émergence et la circulation de concepts et de grilles d'analyse qui seront autant de boîtes à outils pour les militants antiracistes. Cela permet d'armer conceptuellement leur discours. Ensuite, internet offre un espace d'expression qui n'est pas conditionné aux franchissements des barrières à l'entrée que les autres canaux ont développés. Dès lors des associations peu ou pas subventionnées, parviennent maintenant à développer et diffuser des contenus.

Aujourd'hui, les coups portés dans le mur du déni se font tous les jours un peu plus marqués. Le mouvement antiraciste auto-organisé est parvenu à se faire entendre et a commencé à peser dans le débat public. Pour autant, on perçoit, en concomitance, l'effet opposé : les mécanismes de résistances se font toujours plus accentués, voire violents. Dès lors, la situation actuelle est à la croisée des chemins et il est difficile de trancher définitivement à quoi elle aboutira. En effet, le changement social n'est pas linéaire : il varie en fonction de différents critères comme la profondeur historique, l'accumulation générationnelle de ressources pour lutter, mais aussi des rapports de pouvoir qui évoluent au gré de l'évolution plus globale des contextes politique, économique et social. C'est ce mouvement de flux, et reflux, que nous souhaitons mettre en lumière tout au long de ce numéro.



Benjamin Peltier
BePax - Chargé d'études et d'animation

3 – Terme popularisé par Susan Faludi dans un essai "Backlash: The Undeclared War Against American Women" en 1991. Le concept a depuis été utilisé dans d'autres contextes, notamment celui de l'antiracisme, avec par exemple le livre de George Yancy en 2018 intitulé "Backlash: What Happens When We Talk Honestly about Racism in America"

4 – Voir en la matière le monitoring socio-économique d'UNIA qui permet de constater cela : https://www.unia.be/files/Documenten/Publicaties_docs/Monitoring_FR_-_WEB-AS.pdf



IT'S A PRIVILEGE
TO EDUCATE YOURSELF
ABOUT RACISM
INSTEAD OF
EXPERIENCING IT!!!

La criminalisation des
mouvements antiracistes :

une pratique ancrée dans l'ignorance

"Islamogauchisme", "communautarisme", "cancel culture"... Les accusations à l'encontre des mouvements antiracistes se multiplient. Des accusations violentes que l'on peine pourtant à définir et qui ne correspondent pas au réel. Derrière ces termes, ce que l'on observe en réalité, c'est avant tout une norme qui se défend pour maintenir son hégémonie.

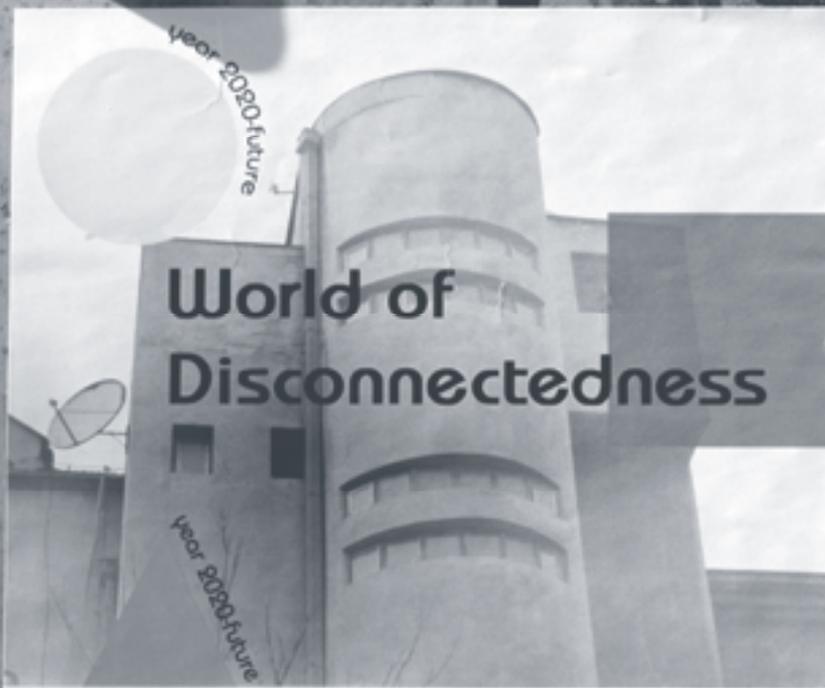
Aujourd'hui, le danger pour la cohésion sociale ne serait pas le racisme mais l'antiracisme. Ce "nouvel" antiracisme "identitaire" serait devenu l'idéologie dominante qui menacerait l'universalisme avec ses discours "racialistes", ses dérives "communautaristes" et sa culture de l'annulation ("cancel culture"). Ces termes sont autant d'accusations envers les militant·e·s et mouvements antiracistes qui sont de plus en plus attaqué·e·s et criminalisé·e·s. Des accusations violentes et qui se caractérisent par leur flou, leur inexactitude, leur déconnexion avec le réel¹. Pourtant, ces accusations sont de plus en plus présentes dans le débat public. Si la culture du débat français rend ces tensions très visibles dans l'Hexagone, la Belgique est loin d'en être épargnée. On peut même entendre, sans que ça ne suscite trop d'émoi, un président de parti mettre sur un même pied les dangers de la "gauche communautariste francophone" et ceux de l'extrême-droite. Comment et pourquoi des accusations aussi creuses trouvent-elles autant d'écho auprès de la population et/ou du monde politique ? Retour sur deux cas de l'actualité belge pour alimenter notre analyse.

Le fantasme islamophobe du Grand remplacement

Un des exemples les plus récents de cette criminalisation est celui concernant l'ancienne Commissaire du gouvernement auprès de l'Institut pour l'égalité entre les hommes et les femmes, Ihsane Haouach. Sous couvert de vouloir préserver la neutralité et la sûreté de l'Etat, de nombreux partis et personnalités politiques ont fait du foulard qu'elle porte un véritable cheval de bataille. En dépit de ses compétences, elle fut réduite à son voile et dénommée "la commissaire voilée". Condamnée à l'avance, elle rend finalement sa démission après plusieurs semaines de harcèlement et d'acharnement indécent. Même après sa démission, des informations diffamatoires sur des prétendus liens avec les frères musulmans sont relayées dans les médias et sont l'occasion pour nombre d'élue·s de poursuivre les attaques envers celle qui était dès le début présumée coupable. Plutôt que de présenter des excuses publiques après que ces informations ne soient démenties, certaines personnalités politiques et médiatiques continuent au contraire d'alimenter les débats,

sans hésiter pour cela à relayer des positions émanant d'organismes qui n'ont absolument rien à envier à l'extrême droite que ce soit en termes d'idées ou de méthodes.

Un des éléments marquants de ces débats est l'utilisation continue de discours et de principes abstraits, dissociés du réel et contradictoires. Derrière cet acharnement, les grands défenseurs de la "neutralité" se parent de progressisme et insistent sur les enjeux d'égalité de traitement, de justice, de respect des usagers². Dans une interview, Ihsane Haouach parle de ces personnes qui *"se dressent avec leurs principes théoriques, tellement beaux sur leurs lèvres et tellement injustes dans les faits"*³. Car ces grands discours n'ont aucune résonance empirique. Comme le souligne Khadija Senhadji, *"(...) la seule question qu'il vaille de poser aux éternels pourfendeurs du voile, est celle les amenant à devoir faire matériellement la démonstration de la mise à mal du principe de "neutralité" par ce morceau de tissu tant décrié. Or sur ce terrain, l'expérience d'une administration publique comme Actiris sonne comme un profond désaveu. En cinq années de pratique (contrainte par*



la justice) d'une neutralité dite inclusive sans distinction de fonction, aucun incident n'est à déplorer que ce soit entre collègues ou à l'égard des usagers. Ce qui montre bien que le fond du problème est ailleurs"⁴.

Derrière ces hypothèses et ces raisonnements abstraits, derrière ces grands principes désincarnés, il y a des femmes aux identités multiples qui vivent déjà au quotidien des violences et discriminations structurelles du seul fait de porter un foulard dans une société profondément marquée par l'islamophobie. Mais ces personnes ainsi que les violences qu'elles subissent semblent ne pas exister et sont invisibilisées au nom de grands principes d'égalité à sens unique. Si ces femmes sont mises de côté, les personnes participant à ce contexte de violences islamophobes, elles, sont parfaitement visibles. Elles peuvent même se permettre de dénoncer les insultes et attaques qu'elles subiraient, en expliquant par exemple à quel point "c'est horrible d'être qualifié de raciste". La charge de la culpabilité est ainsi renversée et les victimes deviennent des bourreaux, comble de l'indécence...

Au nom d'un principe de neutralité érigé en dogme, on en vient à justifier et renforcer la stigmatisation d'un groupe social minorisé en s'appuyant sur les fantasmes conspirationnistes islamophobes. Comment autant de personnes qui se disent progressistes peuvent-elles porter ce combat avec autant d'acharnement aux côtés de l'extrême-droite ? Comment des discours aussi creux, aussi vides, aussi désincarnés et aussi violents percolent-ils autant, y compris en dehors des milieux d'extrême-droite ?

Le blackface : une tradition sans mauvaise intention

Ces mécanismes, nous les retrouvons également en ce qui concerne les débats autour du blackface en Belgique. Depuis notre expérience en formation, nous constatons en particulier deux angles de justification majoritairement mobilisés par les participant.e.s pour maintenir le déni et contrer les savoirs critiques à l'égard de ces pratiques racistes.

D'une part, elles seraient légitimes car il s'agit de folklores, de traditions : "c'est une tradition, donc c'est comme ça". Comme si les traditions ne fonctionnaient et n'évoluaient pas dans des contextes socio-historiques traversés par des rapports de force. La pratique du blackface n'est pas raciste en soi, elle l'est parce qu'elle s'inscrit dans une histoire raciste qui continue aujourd'hui de produire des effets.

D'autre part, ces pratiques ne reposeraient sur aucune mauvaise intention : pas d'intention raciste, pas de racisme ! Et plus encore, on observe une sorte de "déni par principe" : la Belgique est un petit pays innocent où règne l'autodérision, comment nos traditions pourraient-elles être racistes ? Un déni tenace et entretenu, quitte pour cela à criminaliser les mouvements antiracistes qui historicisent ces pratiques et

Au nom d'un principe de neutralité érigé en dogme, on en vient à justifier et renforcer la stigmatisation d'un groupe social minorisé

- 1 – Voir, entre beaucoup d'autres textes, les références suivantes : Maes, R. (2021), "La "cancel culture" à l'assaut du débat public", in *La Revue Nouvelle*, 4, 2-8 ; <http://www.slate.fr/story/191766/universalisme-antiracisme-republique-france-histoire-coloniale>; <https://www.nouvelobs.com/idees/20210409.OBS42515/les-coupables-ce-sont-les-victimes-par-eric-fassin.html>; <https://aoc.media/opinion/2020/08/23/les-obsede%2c%27e%2c%27s-de-la-race-et-du-sexe-penser-les-attaques-anti-minoritaires-avec-colette-guillaumin-2/>; <https://www.nouvelobs.com/idees/20210317.OBS41524/nous-voulons-exprimer-ici-notre-solidarite-avec-les-universitaires-francais-par-angela-davis-gayatri-spivak-achille-mbembe.html>
- 2 – Il est intéressant à ce sujet de constater que le "Te Deum" dans une Eglise lors du 21 juillet a soit été défendu par certain.es, soit a fait l'objet d'une simple prise de position pour d'autres, sans pour autant en faire un véritable combat comme ce fût le cas avec Ihsane Haouach. Visiblement, dans certains cas, le principe de neutralité est plus important que dans d'autres. De quoi rappeler que ces concepts abstraits ne sont jamais à considérer indépendamment du contexte sociétal.
- 3 – <https://plus.lesoir.be/381954/article/2021-07-03/ihane-haouach-je-nai-pas-pu-lui-raconter-ma-journee>
- 4 – Post facebook 3 juin 2021
- 5 – Blackface : Le magazine belge "Le Vif" justifie sa Une polémique et présente ses excuses (20minutes.fr)

Ces discours et postures déconnectées de l'histoire et du réel produisent une perception qui nie ou déforme les expériences des personnes minorisées



partent des effets qu'elles produisent pour en déduire des constats généraux, et non l'inverse.

L'un des derniers exemples en date est la Une du *Vif* dans le cadre de leur numéro "Et s'ils avaient été noirs". Ce numéro était centré sur la volonté de dénoncer les difficultés que rencontrent les Belges noir·e·s sur le marché de l'emploi. La rédaction du magazine a choisi de mettre en couverture des personnalités belges et de les grimer en noir·e·s. Rappelée à l'ordre par de nombreux·es militant·es et mouvements antiracistes, la rédactrice en chef a justifié ce choix en disant : "Ce que nous avons voulu faire, c'est de l'anti-blackface"⁶. Elle a précisé qu'il n'y avait aucune intention de blesser qui que ce soit. On retrouve ici l'argument relatif au manque d'intention et un déni total, tant de la réalité que des arguments avancés par les militant·es à ce sujet. Cela débouche sur une situation surréaliste avec des personnes persuadées d'être positionnées contre le racisme tout en reproduisant une pratique raciste, alors même que le propre de l'anti-blackface est de ne pas en faire.

Ici encore, ces discours et postures déconnectées de l'histoire et du réel produisent une perception qui nie ou déforme les expériences des personnes minorisées et rendent le monde social incompréhensible tel qu'il est. Finalement, cela permet de conclure tout simplement que "non, il ne s'agit pas de racisme", en dépit de ce que l'on peut observer si l'on ouvre les yeux ou si l'on accepte de se situer et de se décentrer.

Une épistémologie de l'ignorance

La reproduction des violences et inégalités racistes s'appuie notamment sur des mécanismes qui permettent de résister au réel, aux preuves du racisme et aux savoirs critiqués. Le philosophe Charles Mills parle d'une épistémologie de l'ignorance⁶, à savoir un ensemble de mécanismes qui aveuglent les Blancs sur la réalité et les empêchent de "*comprendre le monde qu'ils ont eux-mêmes créé*"⁷. Lorsque l'on parle d'ignorance, on pense généralement au fait de ne pas savoir, à une absence de connaissance à laquelle nous serions rationnellement désireux de remédier lorsque nous en avons l'occasion. Avec le concept d'ignorance blanche, Mills décrit plutôt une ignorance historiquement située, intimement liée à la suprématie blanche, dynamique et résistante : "*(...) l'ignorance des Blancs exige un effort et un dévouement réels dans un monde saturé de preuves du racisme et de la souffrance, du contre-discours et de la résistance des personnes de couleur*"⁸. Un effort et un dévouement qui permettent de maintenir une situation dans laquelle les blanc·he·s peuvent ignorer leur participation à un système d'oppression et les avantages tant matériels que psychologiques qu'ils en retirent.

Tout en insistant sur l'importance de ne pas tomber dans l'essentialisation, le philosophe José Medina parle d'une "*méta-ignorance, ou ignorance systématique, qui consiste à ignorer l'indifférence ou l'incompréhension dont ils [les dominants] font preuve à l'égard des ressources ou des connaissances produites par les groupes dominés*"⁹. En évoquant notamment l'incapacité des personnes blanches à se décentrer, il distingue trois "*vices épistémiques associés au privilège*"¹⁰ :

- 6 – L'épistémologie de l'ignorance est une discipline qui entend étudier l'ignorance sans la réduire à un manque de connaissance ou au fait de ne pas savoir, mais bien comme quelque chose d'historiquement produit et d'intimement lié aux inégalités sociales et aux interactions entre les groupes sociaux.
- 7 – Mills, Charles W. 1997. *The Racial Contract*. Ithaca, NY: Cornell University Press, p. 18
- 8 – Mueller J., (2020), "Racial Ideology or Racial Ignorance? An Alternative Theory of Racial Cognition", Skidmore College, p. 10
- 9 – Bessone M. (2020), "Racism and Epistemologies of Ignorance: Framing the French Case", in *Ethical Theory and Moral Practice*.
- 10 – Ibid.
- 11 – <https://aoc.media/opinion/2020/08/23/les-obsede%2%b7e%2%b7s-de-la-race-et-du-sexe-penser-les-attaques-anti-minoritaires-avec-colette-guillaume-2/>
- 12 – Fassin, D. (2006). 7. Du déni à la dénégation. Psychologie politique de la représentation des discriminations. Dans : Éric Fassin éd., *De la question sociale à la question raciale : Représenter la société française* (pp. 131-157). Paris: La Découverte.
- 13 – Alana Lentin, "Post-racisme, déni du racisme et crise de la blancheur", *SociologieS* [En ligne], Dossiers, mis en ligne le 23 mai 2019
- 14 – Idem

- l'arrogance : présumer "savoir tout ce qu'il y a à savoir de [sa] propre perspective raciale (...)";
- la paresse : refuser "d'en savoir plus sur la façon dont les différences raciales (...) peuvent avoir un impact sur les expériences et les points de vue des gens";
- la fermeture d'esprit : manquer "d'ouverture cognitive à la pertinence et à l'importance des expériences et des perspectives racialisées (...)".

Trois vices épistémiques que l'on retrouve notamment dans les discussions relatives au blackface ou dans l'acharnement à l'égard d'Ihsane Haouach. Dans le cas de cette dernière, on peut par exemple entendre nombre de personnes estimer que devenir mandataire ou élu.e politique implique d'accepter de subir des critiques et de la pression, et que c'est donc un peu facile de démissionner. Un raisonnement qui se fonde sur une vision qui déforme le monde dans lequel on vit, qui nie le réel. Ihsane Haouach n'a pas été critiquée pour ses idées ou son appartenance/programme politique : elle a été la cible obsessionnelle d'attaques, de soupçons et d'humiliations à la seconde même où son nom et son visage sont apparus. C'est la femme et surtout les imaginaires que son corps projette qui sont visés ; c'est sa pertinence-même à occuper l'espace qui lui a été niée. En outre, rappelons que dans le cas des personnes subissant un rapport structurel d'oppression, ces soupçons et violences sont loin de prendre fin une fois leur journée de travail terminée. Ceux-ci peuvent survenir à tout moment, y compris en allumant tout simplement la télé.

L'ignorance blanche se caractérise par cette posture eurocentrée, par cette incapacité ou ce refus de se décentrer, par cette perception du réel qui ne prend pas en compte les rapports de dominations traversant la société et leurs effets sur le vécu des gens. C'est ce qui permet par exemple à un élu de considérer qu'il n'y a rien de déshumanisant à parler constamment de "la commissaire voilée" pour désigner Ihsane Haouach puisqu'il s'agit de désigner une fonction et que, de la même manière, parler "du Premier ministre" plutôt que d'Alexander De Croo n'a rien de problématique. Une comparaison désespérante. D'une

part, "le Premier Ministre" est le titre exact de sa fonction, le nommer ainsi n'a rien de réducteur ni de problématique, contrairement à "la commissaire voilée". D'autre part, Alexander De Croo ne subit pas de violences et de discriminations structurelles en raison de ce qu'il est, de sa fonction ou de ce qu'il représente. Il n'est pas déshumanisé ou soupçonné à chaque instant, du seul fait d'appartenir à un groupe social minorisé auquel il est réduit.

Cette approche dépolitisée permet de s'ériger en défenseur de l'égalité et de la justice, tout en retournant l'accusation. Mais les principes les plus nobles n'ont absolument aucune valeur s'ils sont brandis comme des abstractions niant la réalité sociale, historique et économique de certains groupes sociaux et qu'ils contribuent dans la vie réelle à reproduire des inégalités.

Une crise de la blancheur

Communautariste, racaliste, islamogauchiste... On le sait, ces accusations sont avant tout des outils de disqualification des savoirs critiques et des luttes pour plus de justice sociale. Elles sont une réaction à l'irruption de voix historiquement marginalisées et invisibilisées, ainsi que des conséquences politiques de cette irruption : "(...) à la différence des sciences dites naturelles où, par exemple, la découverte de la loi de la gravitation n'a pas d'impact sur la pomme qui tombe toujours de la même manière sur la tête de Newton, dans les sciences sociales la formulation d'une analyse mettant en évidence un mécanisme social de domination qu'on ne voyait pas comme tel, peut produire des conséquences, et en

particulier sur les sujets concernés"¹¹.

Ainsi interpellée, la norme ne peut plus se contenter d'ignorer. Comme l'écrivait Didier Fassin¹², cela traduit un glissement d'un déni à une dénégation, de l'occultation d'une réalité sociale à une contestation de cette réalité qui nécessite de nier ou de disqualifier les savoirs et expériences minoritaires. Ce que l'on observe avant tout aujourd'hui, ce n'est pas une menace envers la neutralité, pas plus que l'émergence d'un antiracisme "islamo-gauchiste" ou communautariste. C'est avant tout une "crise de la blancheur"¹³ : une norme hégémonique attaquée qui se défend pour se maintenir et qui rappelle aux groupes minorisés la place qui est la leur. Et comme le précise Alana Lentin, ces mécanismes s'accompagnent aujourd'hui d'un élément omniprésent : "L'importance de publiquement dénier, réfuter son propre racisme (...) "¹⁴. Quitte, pour cela, à se complaire dans une épistémologie de l'ignorance.

Bien entendu, il ne s'agit pas d'essentialiser les groupes sociaux. Parler "des Blancs" désigne une position au sein d'un rapport de pouvoir et non un groupe naturel et homogène qui serait affecté toujours et de la même manière par ces mécanismes épistémiques (qui peuvent par ailleurs également concerner les personnes racisées). À travers ce texte imparfait, nous souhaitons réinsister sur la nécessité d'historiciser ces mécanismes et de réfléchir à la manière dont l'ignorance blanche est produite et maintenue via un processus actif et combatif, ainsi qu'aux effets qu'elle produit et à l'importance de prendre conscience que nous pouvons toutes et tous y prendre part. Mais qu'il est aussi possible, à tout moment, de s'en désolidariser.



Maguy Ikulu
Coalition Napar –
Coordinatrice Move4Napar



Nicolas Rousseau
BePax - Chargé d'études
et d'animation

Petit guide du refoulement des voix minoritaires

Pour mieux comprendre les mécanismes du pouvoir, il est intéressant de mettre en relief et de prendre du recul sur les attaques violentes et répétées que l'antiracisme subit ces dernières années. En proposant dans cet article un parallèle avec les attaques contre le mouvement féministe, nous essayons de réfléchir ensemble aux rhétoriques et mécanismes communs qui ont pour objectif le maintien du pouvoir et le refoulement des voix minoritaires.



La virulence et l'intensité de ces critiques ne serait donc que la preuve que de nouveaux joueur·euse·s prennent place dans ce jeu



A lors avant de démarrer cet article, commençons par un jeu. Voici une série de mots. Ces mots proviennent d'articles de presse de ces dernières années. Pourrez-vous relier ces qualificatifs ou verbes d'action soit à la lutte antiraciste soit à la lutte féministe ?

Inquisitorial Culpabilisation
 Régenter Interdire Traque Eradiquer
 Catéchisme Idéologie Essentialisme
 Séparer Suspecté Censure
 Terreur Expurger Menace

Difficile non ? Ces verbes et qualificatifs provenant de penseur·euse·s aux positions critiques sur les luttes féministes ou antiracistes sont interchangeable.

L'essence même de ces critiques présente des similarités :

- Ces luttes divisent des groupes sociaux au lieu de les unir ;
- Elles ont un caractère tyrannique et orthodoxe à l'inverse d'une pensée compréhensive et juste ;
- Elles ont pour objectif de punir, de traquer et de silencier sans proportion ni raison, des personnes qui ont le "courage" de ne pas se soumettre à ces nouvelles idéologies.

On peut s'étonner de cette rhétorique commune pour critiquer ces deux mouvements de luttes suivants : le féminisme et l'antiracisme. Ces mouvements ont pourtant des objectifs, ancrages et enjeux qui ont et ont eu des divergences à de multiples égards. A titre d'exemple, certaines associations, collectifs militants féministes peuvent revendiquer l'égalité hommes/femmes tout en portant un discours d'extrême-droite véhiculant des imaginaires sur les hommes migrants violents ou les femmes musulmanes soumises¹.

Alors, malgré ces divergences, comment expliquer que ces mouvements composés d'acteur·rice·s différents au sein de la société civile et des mouvements militants soient coupables des mêmes maux : tyrannie, division, expédition punitive ?

Irruption des minorités dans l'espace public

L'article précédent de Maguy Ikulu et de Nicolas Rousseau de ce signe des temps offre une première clé de lecture en parlant du backlash à l'égard de l'antiracisme. Les critiques virulentes que l'antiracisme connaît sont le symptôme d'un système hégémonique qui se défend. Ce parallèle est également fait dans l'article "Les obsédé·e·s de la race et du sexe" de Sara Garbagnoli. L'article appréhende les multiples controverses de ces dernières années à l'égard des mouvements féministes, antiracistes et décoloniaux comme "une réaction à la politisation, c'est-à-dire à la dénaturalisation, de l'ordre sexuel et racial produite par les minoritaires."². La virulence et l'intensité de ces critiques ne serait donc que la preuve que de nouveaux joueur·euse·s prennent place dans ce jeu qu'est la société, que les règles "naturelles" et implicites sont en train d'évoluer. Il est donc maintenant urgent pour ceux qui bénéficient de ce système de faire tapis pour ne pas modifier les règles du jeu quitte à bluffer et d'interdire l'accès à de nouveaux participant·e·s par la menace et l'attaque.

1 – Stéphane François "Comment l'extrême droite s'est réapproprié le féminisme": <http://www.slate.fr/story/210350/feminisme-extreme-droite-militantes-femmes-securite-identite>
 2 – Sara Garbagnoli "Les obsédé·e·s de la race et du sexe": *penser les attaques anti-minoritaires avec Colette Guillaumin* : <https://aoc.media/opinion/2020/03/08/les-obsede%C2%B7e%C2%B7s-de-la-race-et-du-sexe-penser-les-attaques-anti-minoritaires-avec-colette-guillaumin/>

Ces deux systèmes d'oppression que sont le racisme et le patriarcat sont des systèmes ayant un fort ancrage historique dont un ensemble de règles nous ont été transmises par la culture, les institutions, l'éducation, ... Pour que les règles du jeu ne changent pas, ces systèmes se défendent de cette "irruption" des minorités dans ce jeu où personne ne joue, personne ne s'assoit³. Céder la place ? Risquer de perdre la main ? Impensable ! Il devient dès lors indispensable d'empêcher l'émergence d'une pensée nouvelle et d'une possible convergence des luttes. Un leitmotiv : diviser pour mieux régner.

Diviser les mouvements pour empêcher la critique du système hégémonique

Qui dit diviser, implique de séparer, classifier et hiérarchiser les bons et les mauvais au sein des différents mouvements de lutte. Ces techniques de dénonciation et de refoulement de l'espace public se conjuguent avec d'autres méthodes. L'ignorance et le silence sont des formes de violences sourdes qui rendent inaudibles les violences et les discriminations et qui permettent de maintenir ces régimes d'oppression comme l'article précédent le décrit en profondeur.

Nous verrons ci-après certaines techniques utilisées pour disqualifier ces mouvements sociaux. Il est évident que nous ne pourrions épuiser toutes les techniques de refoulement que ces mouvements subissent.

Chaque situation étant vue comme unique, la parole des victimes peut être remise en question et attaquée

1 – Déresponsabilisation collective

On pourrait la nommer la pensée colibri du féminisme et de l'antiracisme : il faut faire sa part, modifier sa conscience pour contribuer à un changement collectif. Cette pensée morale et individuelle du changement est régulièrement utilisée comme remise en question du caractère systémique et structurel des violences patriarcales et racistes. A la moindre dénonciation des violences subies, celles-ci sont détachées de tout contexte historique, politique et économique. On place la responsabilité des "failles" du système dans des individus qui gangrènent un système égalitaire :

- Les violences et brutalités policières, c'est la faute de quelques mauvais éléments qui commettent des "bavures" ;
- Les attentats suprématistes blancs, des folies passagères voire une révolte face à l'injustice et à la précarité ;
- Les écarts salariaux, ce sont des parcours particuliers, des mauvais choix et un manque de pugnacité ;
- Les féminicides, des cas isolés et un grand désespoir du responsable.

En isolant chaque situation, on empêche toute analyse systématique des mécanismes d'oppression. Cela permet de ne pas nommer les dominants et de prendre des mesures en réponse à cette dysmétrie de pouvoir. D'autre part, chaque situation étant vue comme unique, la parole des victimes peut être remise en question et attaquée. Le caractère continu et systémique des discriminations n'a pas de place dans cette analyse. Finalement, cette pensée individuelle du changement social prône une transformation douce, individuelle et positive. Surtout ne pas faire peur, ni créer d'antagonismes. Dénoncer et agir est perçu comme plus violent que les discriminations et violences endurées.

2 – Homogénéisation et essentialisation

Pas besoin de nommer cette méthode, des noms existent déjà : "lobby gay", "islamo-gauchisme", "la théorie du genre". Chaque mouvement social minoritaire qui ose revendiquer une visibilité dans l'espace public se voit défiguré, déformé. Les revendications du mouvement sont altérées, défigurées au point de rendre impossible toute solidarité et empathie. Comment s'allier à des mouvements dont les représentations sont les suivantes : *"Tout argument n'est examiné qu'à l'aune de la couleur de peau, mais aussi du genre ou de l'orientation sexuelle de celui qui l'énonce. La capacité à raisonner s'efface. (...) Un homme protesté contre une critique qu'il juge excessive ? Les militantes féministes moquent sur les réseaux sociaux ses "male tears"(...). Une personne noire ou maghrébine défend des principes républicains ? On la traite de "nègre de maison"*⁴

Les mouvements sont ainsi caricaturés, déshumanisés bien que ces critiques se basent sur la rumeur, des faits divers ou une analyse hors contexte des revendications. La diabolisation des mouvements est telle qu'elle disqualifie la pensée critique, militante et sociologique. Elle fait fi des chiffres et statistiques et préfère les sophismes, les argumentaires théoriques et les anecdotes. Cette rhétorique de dénonciation, comme l'explicite Sara Garbagnoli dans son article, est plastique et fédératrice. Elle permet de rejeter unilatéralement les critiques à l'égard des normes sociales actuelles, et permet aux défenseurs de ce système de revendiquer une posture héroïque de lutte contre des ennemis globaux et fanatiques.

3 – Menaces et criminalisation

Questionner la norme, est un acte dangereux. Qui s'écarte du chemin tracé doit : s'adapter, se justifier, se cacher, passer par la case prison, perdre la partie voir perdre sa vie. De nombreux exemples de backlash individuel nous viennent à l'esprit : *"Opposition à la Ducasse de Deux-Acres: un militant de "Bruxelles Panthères" inculpé pour "menace d'attentat"*⁵; *"Relaxe d'Assa Traoré, poursuivie en diffamation par les gendarmes qu'elle accuse d'avoir tué son frère"*⁶. Au niveau associatif et militant, le jeu est également dangereux : attaques juridiques, suppression des

subsidés, surveillance et criminalisation des mouvements.

Cette criminalisation est permise par les techniques précédentes de division des mouvements sociaux. Empêcher l'engagement collectif par l'individualisation, l'essentialisation et la diabolisation des luttes freine directement la mobilisation massive et la prise d'espace dans la société *"La criminalisation des mouvements sociaux ne fait pas uniquement appel à la sphère du droit mais également à un contexte social, politique, économique déterminé. L'aspect idéologique de la criminalisation découle d'un climat dans*

*lequel les médias jouent un rôle prépondérant. Pour rendre la criminalisation des mouvements sociaux acceptables, il faut pouvoir créer le consentement du plus grand nombre."*⁷. Les mouvements et les individus qui portent ces mouvements seront diabolisés, stigmatisés. La volonté transformatrice de changement social est représentée comme subversive, dangereuse, voir criminelle ou terroriste. La solidarité est à nouveau rompue et la répression peut alors prendre place pour affaiblir et démembrer les mouvements.

CONCLUSION

Contextualiser, humaniser et converger

Ce système hégémonique méprise les voix minoritaires, essaie de divertir, de diviser et d'attaquer pour mieux régner. Du pain et des jeux, divertir et amuser pour que l'on suive aveuglement les lois discriminantes, les normes imposées.

Malgré toutes ces résistances, les voix minoritaires continuent à exister et à se renforcer. Elles continuent ainsi de jouer un rôle pionnier dans ces changements sociaux et ont en leur possession trois outils indispensables pour résister et se défendre :

- Contextualiser les attaques systémiques : se souvenir que cette violence est un symptôme d'un système qui se défend face à des combats et des victoires individuelles et collectives.
- Humaniser la lutte : ne jamais oublier que l'essence des luttes des mouvements féministes

et antiracistes est de se battre pour la dignité humaine. D'avantage que pour des principes, ce sont pour des personnes qui vivent des violences et des discriminations que ces mouvements combattent.

- Converger et lutter ensemble : s'allier, se fédérer pour avancer. Si les mouvements féministes et antiracistes veulent agir collectivement, il est obligatoire de penser les systèmes d'oppression interne qui les composent. Pour ce faire, il faut la volonté ferme de ne pas ignorer et de prendre en compte de manière exhaustive les rapports de pouvoir en place (ancrage colonial, rapport de genre, de classe, de race, d'orientation sexuelle, ...) et les liens entre ceux-ci⁸. Pas de convergence des luttes sans une pensée radicale et transformatrice.



Yasmine Kaddouri

BePax - Chargée de Formation

3 – Gaël Faye EP Rythmes et botanique 2017, "Irruption"
 4 – http://www.politique-autrement.org/IMG/pdf/Marianne_190412.pdf
 5 – https://www.rtbef.be/info/regions/hainaut/detail_un-militant-de-bruxelles-pantheres-risque-un-proces-penal-pour-menace-d-attentat?id=10432694
 6 – https://www.liberation.fr/societe/police-justice/relaxe-dassa-traore-poursuivie-en-diffamation-par-les-gendarmes-quelle-accuse-davoir-tue-son-frere-20210701_SPNH5CFJUREI7DFFFHOIFBJXMM/
 7 – Christophe Cornet "criminalisation des mouvements sociaux" entraide et fraternité : https://www.entraide.be/IMG/pdf/criminalisation_des_mouvement_sociaux.pdf
 8 – Cette réflexion est décrite au travers du concept de multidimensionnalité détaillé dans "Un féminisme décolonial" de Françoise Vergès

Contribuez à une société **plus juste et plus égalitaire**

L'ASBL BePax est heureuse de vous proposer gratuitement la revue *Signes des Temps*, dont le coût d'impression et d'envoi revient à 1,50 € par exemplaire.

Si vous souhaitez soutenir notre travail de publication, n'hésitez pas à **faire un don sur le compte BE28 7995 5017 6120**. Quel qu'en soit le montant, votre soutien est précieux ! (Déduction fiscale à partir de 40 € sur base annuelle).

BePax est également apte à recevoir des legs. Pour plus d'informations, contactez votre notaire ou contactez-nous au +32 (0)2 896 95 00 ou via info@bepax.org.

NOUVEL OUTIL PÉDAGOGIQUE

« RACISME À L'ÉCOLE : COMPRENDRE POUR AGIR »?

A partir d'une série de situations concrètes issues du monde de l'école, notre outil pédagogique propose des clés de compréhension, des balises pour s'orienter. Il vise avant tout à outiller le corps enseignant dans les interactions interindividuelles afin de pouvoir comprendre, réagir et prévenir face aux violences racistes à l'école.

Plusieurs animations autour de l'outil sont prévues durant le dernier quadrimestre de 2021. Lors de celles-ci nous vous présenterons notre outil pédagogique et reviendrons sur les principales balises théoriques nécessaires à sa bonne utilisation.

Intéressé-e ? suivez les info sur **BePax.org** ou envoyez-nous un email à **info@bepax.org**

Consultez nos autres **dossiers thématiques** :

Signes

des Temps

Décolonisons les imaginaires
**Le cas des ONG
en Belgique**

AVRIL-MAI 2021

Signes

des Temps

Discrimination, charge et trauma racial
**La santé mentale à l'épreuve
du racisme quotidien**

NOV-DEC 2020

Signes

des Temps

Racisme - Antiracisme
**Nouveaux habits -
Nouveaux concepts**

JULI-JUIL.-AOÛT. 2020

Surfez sur **www.bepax.org**
et suivez-nous sur



BePax
Dialogue & Diversité

ASBL BePax
Chaussée Saint-Pierre, 208
1040 Bruxelles

Tél. +32 (0)2 896 95 00
E-mail : info@bepax.org
facebook.com/bepaxasbl
www.bepax.org